

*Point de vue*

**L'avenir des productions animales  
dans les territoires de l'Ouest français :  
vers un recul probable de l'élevage  
et donc des industries associées  
à l'horizon 2020**

**par Monsieur Jean Paul Simier**

directeur Filières alimentaires

Agence économique de Bretagne – Conseil régional de Bretagne

et co-auteur du rapport Cyclope sur les marchés mondiaux (chapitre Viandes)



## 1. DES CHANGEMENTS PEU VISIBLES MAIS PROFONDS

Après plus d'un demi-siècle de développement – quantitatif et qualitatif – soutenu, les filières viandes de l'Ouest de la France se trouvent sans doute à un nouveau tournant de leur histoire. La situation est aujourd'hui complexe, floue et un certain nombre de tendances peuvent inquiéter :

- ◆ La production de viande est désormais stagnante dans un ensemble européen et surtout mondial où elle continue à croître : les productions allemandes de porc et de volaille ont, par exemple, respectivement progressé de 21 % et 47 % quand celles de la France ont reculé de 3 % et 20 % !
- ◆ Les entreprises industrielles se sont regroupées, mais à un rythme et à un niveau inférieurs à ceux de nos proches concurrents européens.
- ◆ Les politiques agricoles publiques sont moins protectrices et régulatrices pour des productions

animales qui restent complexes à conduire (aléas de marché et risques sanitaires).

- ◆ La seconde flambée des matières premières végétales, c'est-à-dire celle de l'été 2010 après celle de 2007, fragilise les filières viandes et augmente l'attrait des cultures au détriment de l'élevage.

La présence de l'élevage dans l'Ouest n'est ni intangible, irrévocable ou éternelle, ni résultant des données d'une géographie physique telle qu'on a pu l'enseigner par le passé. Son avenir sera lié à ses facultés d'adaptation à un contexte global en profonde évolution. De nombreuses forces existent : hommes et savoir-faire humain, climat tempéré, excellentes conditions sanitaires (notamment dans la partie bretonne, car péninsulaire), filières puissantes et organisées de l'élevage à l'industrie de transformation, infrastructures logistiques et de transport performantes. Mais des faiblesses existantes sont en train de s'accroître et peuvent hypothéquer fortement l'avenir :

**Carte 1**  
**Altération des cours d'eau par les nitrates**



Sources : Agence de l'eau Loire-Bretagne / DIREN / Conseils généraux

**Carte 2**  
**Altération des cours d'eau par les matières phosphorées**



Sources : Agence de l'eau Loire-Bretagne / DIREN / Conseils généraux

- ◆ Dégradation de la rentabilité des filières viandes, tant au niveau des élevages que des industries de transformation, alors même que le soutien public s'abaisse, pouvant conduire à moyen terme à un découragement des entrepreneurs du secteur, éleveurs comme industriels.
- ◆ Moindre attrait des nouvelles générations d'agriculteurs pour un métier d'éleveur passionnant, mais contraignant du fait de ses contraintes quotidiennes.
- ◆ Attractivité supérieure des cultures, plus simples à gérer et fortement encouragées par les réformes successives de la Politique agricole commune (PAC) enclenchées depuis 1992 : notamment l'aide découplée, affectée à l'hectare au détriment du maintien de l'élevage.
- ◆ Limites environnementales en termes de nitrate, phosphore (Cartes 1 et 2), mais aussi paysage et biodiversité, atteintes dans nombre de terri-  
 toires, à l'échelle d'un canton, d'un pays et surtout d'un bassin – versant : ce qui ne permet plus l'extension, ni même le maintien des cheptels.
- ◆ Remise en cause sociétale d'une certaine forme d'élevage (hors-sol, intensif, ...), voire même de sa présence, alors que celle-ci se développe pourtant partout dans le monde car elle permet d'importants gains de productivité.
- ◆ Pression foncière et résidentielle intense dans les campagnes de l'Ouest et ceci ne permet plus de faire la même agriculture que par le passé. La Bretagne a déjà perdu 3 000 hectares de terres agricoles par an depuis une décennie, alors que l'INSEE prévoit une augmentation de 30 % de la population dans les vingt-cinq prochaines années dans les régions Bretagne et Pays de la Loire.

## 2. LE REcul DE L'ÉLEVAGE EST DÉJÀ ENGAGÉ

Dès la mise en place des quotas laitiers en 1984, les premiers signes de recul de l'élevage ont été repérés à la périphérie du Grand Ouest : en Poitou-Charentes, dans la Sarthe et en Vendée en Pays de la Loire et dans l'estuaire de la Seine en Haute-Normandie. Dans ces régions, les vaches allaitantes ont parfois – très partiellement – remplacé les vaches laitières. Le plus souvent, les surfaces ont été occupées par des productions céréalières, parfois associées à de l'élevage hors-sol, et réalisées dans des exploitations plus grandes, plus mécanisées et employant moins de main-d'œuvre. Une certaine « *ambiance* » d'élevage a donc quitté ces territoires et l'expérience montre qu'abandonner l'élevage constitue souvent « *un voyage sans retour* ». Depuis l'instauration des quotas laitiers, la France a ainsi perdu 80 % de ses producteurs de lait et la moitié de ses vaches laitières, partiellement remplacées par l'extension du troupeau allaitant.

Dans l'Ouest, la production laitière est souvent à la base d'une polyculture – élevage, voire d'une certaine culture de l'élevage et des savoir-faire d'éleveurs. Avec la disparition des exploitations laitières, c'est une tradition d'élevage qui s'érode. De plus, le recul de l'élevage laitier a fait perdre aux territoires de l'Ouest une forte capacité de production de viande bovine en raison de la diminution non seulement du nombre de vaches réformées, mais aussi de l'importante capacité d'engraissement de veaux de boucherie et surtout de jeunes bovins.

Dans les régions plus occidentales de Bretagne, dans l'ouest des Pays de la Loire, dans la Manche et dans l'Orne, la production laitière s'est en revanche maintenue et concentrée. Mais faute de perspectives de croissance, nombre d'éleveurs ont développé l'élevage hors-sol de porc et de volaille. Le blocage de la production laitière a ainsi provoqué un formidable développement de celui-ci dans les régions où la dynamique d'élevage restait forte : la production porcine bretonne a par exemple augmenté de 90 % entre 1984 et 1998 !

Aujourd'hui, rien ne montre que la tendance au retrait de l'élevage bovin, engagée depuis plus de vingt-cinq ans dans nombre de territoires de

l'Ouest, va s'interrompre. Au contraire : comme l'a fort bien analysé l'étude *France laitière 2015*, publiée en juin 2009 par l'Institut de l'Élevage, l'ambiance peut être au découragement ou, du moins, à la démobilité dans nombre de régions largement occupées par la production laitière et ce, sous l'effet de difficultés diverses : instabilité des prix du lait et des revenus, astreinte de travail, contraintes environnementales, récolte fourragère aléatoire, etc.

Les difficultés économiques des filières d'élevage (retrait progressif de la PAC, instabilité des cours de la viande et du lait, hausse brutale des matières premières végétales, ...) associées à la démographie vieillissante des éleveurs et à un environnement sociétal souvent critique (nuisances, environnement, bien-être des animaux, algues vertes, faible attractivité des métiers de l'agro-alimentaire, ...) ne rendront pas aisé le maintien de l'élevage dans les territoires de l'Ouest. Dans certaines régions, la montée en puissance d'une contestation sociétale de l'élevage peut même conduire à une réduction des cheptels, encouragée par des fonds publics : la « *page élevage* » s'y tourne un peu, avec le décrochage de l'élevage dans l'opinion publique et la progression de la fonction résidentielle des campagnes de l'Ouest. Mais le recul est à craindre partout, et plus seulement à la périphérie, car, dans bon nombre d'endroits, les nouveaux matériels et techniques de grandes cultures – comme le non-labour – peuvent supplanter un élevage difficile, contesté, voire honni. Le blé pourrait ainsi chasser rapidement les animaux. Et ce recul de l'élevage se produit dans une relative indifférence.

## 3. UN SCÉNARIO TENDANCIEL ORIENTÉ VERS LE REcul

Pour la production de viande de l'Ouest, le scénario est ainsi tendanciellement au recul, au mieux à une stabilité fragile. Les spécialisations géographiques vont sans doute s'accroître : renforcement de la densité laitière dans les zones déjà denses comme Ploudaniel en Finistère, Fougères en Ille-et-Vilaine ou la Manche ; élevage bovin allaitant à base d'herbe en Mayenne, Maine-et-Loire ou Centre-

Bretagne ; maintien de la production porcine dans les zones déjà denses sur la base d'élevages à haut degré technologique (recyclage eau, air, déchets) et associée à de la céréaliculture ; maintien de la production de volaille dans les zones à forte identité de production comme Loué, Janzé, Ancenis ou Challans.

Dans d'autres zones (plaines et bassins facilement cultivables), l'élevage va reculer ou, du moins, se simplifier : disparition progressive de la polyculture – élevage au profit de combinaisons céréale / élevage plus sommaires.

La filière viande bovine est sans doute la plus fragile. La fin des quotas laitiers prévue à l'horizon 2015, de même que la faible rentabilité de la production de viande ou le découplage total des aides à l'engraissement laissent plutôt envisager une lente poursuite du déclin déjà engagé partout en France et en Europe. C'est une perspective très angoissante pour l'occupation des territoires (notamment concernant la place de l'herbe qui a beaucoup de vertus environnementales) et pour les entreprises de transformation (réduction de leur ressource).

La filière viande ovine est plutôt marginale dans l'Ouest, mais elle peut paradoxalement offrir quelques pistes de développement dans des territoires spécifiques (prés-salés, coteaux, landes, gâtines, ...) et sur un axe qualité (AOC du Mont-Saint-Michel, Bleu du Maine, ...).

La filière volaille a été sérieusement remise en cause par les accords clôturant l'Uruguay round signés à Marrakech en avril 1994. La Bretagne, qui représente encore plus de la moitié des tonnages de l'Ouest, a ainsi perdu plus de 25 % de sa production en dix ans, de même que plusieurs milliers d'emplois sur des sites industriels fortement restructurés. Davantage axés sur la volaille label, les Pays de la Loire sont aujourd'hui confrontés à une saturation de ce marché qui reste essentiellement national. La viande de volaille est pourtant celle qui détient la plus forte croissance à travers le monde, via des atouts incomparables : quasi-absence d'interdits religieux, souplesse culinaire, prix, impact écologique, efficacité énergétique, etc. L'Ouest devrait sans doute repenser une nouvelle stratégie

de croissance, reposant sur une forte complémentarité entre Bretagne et Pays de la Loire.

La filière viande porcine reste la plus dynamique des filières de l'Ouest car elle est moins atteinte par les pertes de compétitivité à l'échelle européenne et internationale : notamment du fait d'une grande maîtrise technique des éleveurs. Néanmoins, la récente flambée des matières premières végétales l'a fortement fragilisée, après trois années de cours bas du porc charcutier (endettement élevé d'un tiers des éleveurs). De plus, la filière est fragilisée par la forte contestation sociétale de ses méthodes de production (bâtiment, lisier, épandage, ...) et celle-ci est difficile à juguler dans des territoires ruraux plus densément peuplés et plus résidentiels. Peut-être le scénario nord-européen pourrait-il alors être développé dans l'Ouest : c'est-à-dire recentrage sur le naissage en Bretagne (à l'identique du Danemark) et délocalisation de l'engraissement dans des zones plus vastes (zones céréalières des Pays de la Loire, du Centre ou de Champagne – Ardenne).

Globalement, le recul de l'élevage entraîne le recul de la production de viandes et donc de matière première pour les industries de transformation. Aujourd'hui, il existe déjà une surcapacité industrielle d'abattage qui pourrait conduire inexorablement à la fermeture d'un ou plusieurs sites industriels : notamment ceux situés le plus à l'ouest car ils sont les plus éloignés d'une zone de collecte optimale d'animaux et des centres de consommation situés à l'est.

#### 4. MAIS UN SCÉNARIO DE SURSAUT PEUT ÊTRE CONSTRUIT

Dans un contexte d'explosion annoncée de la demande alimentaire mondiale – en particulier de protéines animales puisque, selon la FAO, la consommation de viandes devrait doubler d'ici à 2050 – l'élevage a un avenir. Certes, il ne s'agira pas de produire davantage en Europe de l'Ouest pour alimenter la planète, ou seulement à la marge. Mais l'augmentation de la demande pourrait néanmoins interrompre le cycle de dégradation continue des prix, donc de la rentabilité des filières

d'élevage, engagé depuis près de vingt ans : autrement dit, redonner espoir.

Fort d'un énorme savoir-faire humain, de terres relativement abondantes comparé à l'Europe du Nord et de filières viandes encore fortement structurées, l'Ouest français a des atouts pour démarrer un nouveau cycle de développement, pas tant en volume produit qu'en valeur ajoutée. Mais plusieurs impératifs sont incontournables pour réussir la mutation :

- ◆ Des élevages avec des tailles et une organisation du travail repensées : sans doute plus grands et permettant de réduire les contraintes en faisant appel au salariat ou à un collectif d'agriculteurs *via* des CUMA, tout en réduisant encore certains coûts de production notamment de mécanisation.
- ◆ Des élevages améliorant leur insertion territoriale : intégration paysagère des bâtiments, préservation et restauration des bocages, complémentarité accrue entre exploitations, recyclage des déchets, optimisation énergétique, etc.
- ◆ Une alimentation des animaux davantage liée au sol afin de réduire l'exposition aux marchés internationaux de matières premières, mais aussi d'atteindre un optimum agronomique (fumure organique sur les sols cultivés).
- ◆ Une complémentarité contractualisée entre éleveurs et céréaliers ou entre zones d'élevage et plaines céréalières comme la Bretagne et le Centre, afin de s'affranchir là encore d'une trop forte dépendance extérieure.

- ◆ Des élevages de ruminants, bovins et ovins, mieux acceptés dans les territoires, mais sans omettre l'engraissement.
- ◆ Des entreprises continuant à se regrouper pour rééquilibrer les rapports de force défavorables vis-à-vis de la grande distribution et de leurs concurrents européens.
- ◆ Des entreprises de la viande s'engageant davantage dans la transformation des produits (charcuterie, plats cuisinés), l'automatisation des process, la recherche et développement, le marketing, etc.
- ◆ Des entreprises sachant trouver de nouvelles sources de financement et les capitaux nécessaires à tous ces investissements...

Sur cette base d'un élevage renouvelé, plus rentable et mieux accepté socialement, les industries d'aval et de transformation des viandes pourraient continuer à avoir accès à des produits agricoles pour les transformer. L'enjeu est crucial, sachant que les filières alimentaires régionales de l'ouest de la France sont à la base de plus 130 000 emplois agricoles et 150 000 emplois industriels, facteur de dynamisme des territoires. Mais ce scénario du sursaut, voire du renouveau ne sera possible que si les pouvoirs politiques européens et nationaux n'ouvrent pas « à *tout vent* » les marchés agricoles et alimentaires européens, *via* des accords préjudiciables à l'activité et l'emploi des filières agricoles et alimentaires européennes, qu'ils soient bilatéraux avec des zones de libre-échange comme le Mercosur en Amérique du Sud ou multilatéraux au sein de l'Organisation mondiale du commerce.